

Politique inclusive de l'IFMS de l'EPSM de la Somme

La direction et l'ensemble de l'équipe pédagogique, administrative et logistique de l'IFSM de l'EPSM de la Somme sont engagés dans un processus d'amélioration continu d'accueil et d'aide à la réussite des apprenants en situation de handicap basée sur la Loi 2005-102 du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Un groupe de quatre cadres de santé formateurs est formé par AGEFIPH – RHF HDF aux notions d'accessibilité et de compensation en formation adulte et sont référents handicap de la structure.

Depuis 2021, l'IFSM avec le soutien d'AGEFIPH – RHF HDF est signataire d'une **charte d'engagement**, marquant ainsi un engagement fort dans une démarche d'accessibilité continue et ainsi, développer un « *droit à la formation plus inclusif et de manière concrète et volontaire* ». En parallèle, nous avons répondu très favorablement aux critères établis par QUALIOPI dans ce domaine et enrichissons avec l'ensemble des acteurs de l'institut nos connaissances et nos compétences.

Cet engagement est annuel et est conditionné au renouvellement de notre signature pour réaliser un auto-positionnement par une réflexion globale et continue en matière d'accessibilité. Un plan de progrès est ainsi défini et évalué.

Les deux axes forts de notre démarche portent sur l'organisation d'une accessibilité pour tous et de s'adapter à chacun au travers du parcours de l'apprenant.

Un projet de déploiement d'une accessibilité pour tous est programmée pour les années à venir. Les premiers engagements ont porté sur **l'accessibilité du bâti** avec deux périodes de travaux réalisées.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment M. Hyvert ont été réalisés en 2013 /2016. Le bâtiment est construit sur un rez-de-chaussée et ne comporte pas d'étage. L'ensemble des salles est accessible à toute personne en situation de handicap.

En 2019, des travaux d'aménagements extérieurs et intérieurs de mise aux normes ont été réalisés au niveau du bâtiment Raynier de l'institut. Le choix a été d'aménager l'ensemble du rez-de-chaussée et d'adapter la pédagogie au handicap.

Concernant l'**accessibilité numérique** et pédagogique, des portails numériques sont accessibles à tous les étudiants :

- ▶ Google drive pour le dépôt des cours et autres documents,
- ▶ My com pour les plannings
- ▶ Epione pour les cours à distance
- ▶ Le portail du Centre de Ressources Documentaires est ouvert à tous

Les **supports pédagogiques** sont adaptés pour tous et sont évolutifs en fonctions de nouvelles recommandations.

Notre **communication externe** est dynamique et évolutive, elle tente d'encourager les personnes à solliciter les référents handicap si un besoin est identifié. Deux plateformes permettent aux personnes d'engager une démarche :

- ▶ Site internet de l'IFMS
- ▶ Parcours sup

Concernant notre **communication interne**, ces informations sont reprises dans le livret d'accueil de l'apprenant.

Concernant le **parcours de l'apprenant**, plusieurs étapes ont été mises en place :

- ▶ Inviter l'apprenant ayant des besoins spécifiques à rencontrer un référent handicap dès le début de formation ou lors de celle-ci une situation de handicap se déclare.
- ▶ La notion est mentionnée dans la trame du diagnostic pédagogique et les maquettes de suivi pédagogique.
- ▶ Un recensement est réalisé permettant ainsi d'identifier les personnes en situation de handicap.
- ▶ Une rencontre avec le référent handicap est organisée pour affiner les besoins d'aménagement individualisés pour les cours, les stages et les évaluations. Ces informations sont reportées sur une fiche de suivi des apprenants en situation de handicap.

- ▶ Le référent handicap rencontre le référent pédagogique pour envisager les possibilités d'aménagement concernant les enseignements, les évaluations et les stages.
- ▶ Chaque apprenant prend rendez-vous avec un médecin du Service de Santé Etudiante ou un médecin agréé en fonction de sa filière pour entériner un avis d'aménagement
- ▶ La demande finale est signée par les trois parties.
- ▶ Le dossier avec le consentement de l'apprenant est porté à la connaissance de la direction qui prendra la décision de l'aménagement après la présentation à la Section Compétente pour le traitement des situations pédagogiques individuelles.
- ▶ L'accompagnement de l'apprenant en situation de handicap est évalué en fin d'année scolaire.
- ▶ Au cours de l'année de formation, l'apprenant sollicite le référent handicap autant de fois qu'il en a la nécessité.

Nous orientons notre **politique inclusive** vers le renforcement de :

- ▶ L'accessibilité (applications spécifiques)
- ▶ Le partenariat avec les médecins du Service de Santé Etudiante.
- ▶ Le partenariat avec les référents handicap des structures d'accueil en stage.

N'hésitez pas à nous contacter :

Tel: 03 22 53 46 46

referent.handicap.ifms@epsm-somme.fr

Jessica BLONDELLE - Grégory HOLT - Benjamin LERICHE - Fabienne RICHE

Annuaire des prestataires et organismes du secteur du handicap

Version 1 du 22/06/2021

1- FALC « Facile A Lire et à Comprendre »

Organisme	Activités	Courriel	Site Internet	Coordonnées Tél	Périmètre géographique
UNAPEI	Accompagnement et prise en charge des personnes handicapées mentales.	contact@unapei-idf.org	https://www.unapei-idf.org/falc/	06 08 70 92 94	85, rue La Fayette, 75009 Paris Ile de France France entière
	Mise en relation avec des associations et les ESAT de Dunkerque, Versailles et Carrières-sur-Seine pour transcription de documents. Bien anticiper les besoins de transcription car les délais sont extrêmement longs. Pas de fixation du tarif sans expression d'une demande précise.				
Association Française des Personnes Handicapées Intellectuelles	Site d'informations	https://www.facebook.com/associationnousaussi/	http://nousaussi.over-blog.com/	Non Disponible	Aucun
HANDIRECT	Site d'informations	info@handirect.fr	https://www.handirect.fr/facile-a-lire-et-a-comprendre/	04 37 64 16 52	5 rue de la Claire, 69009 Lyon France entière
Culture Accessible	Aide à la conception de projets pour mieux accueillir les différents publics	contact@cultureaccessible.fr	http://www.cultureaccessible.fr/pages/contact/page.html	06 71 14 09 09	Lyon Tours France entière
	Tarifs selon la nature et la complexité des projets au vu de l'offre complète de l'organisme.				
CNSA (Caisse nationale de solidarité de l'autonomie)	Site d'informations	https://www.cnsa.fr/contact	https://www.cnsa.fr/documentation-et-donnees/publications-de-la-cnsa/les-fiches-en-facile-a-lire-et-a-comprendre	Non Disponible	Aucun

2- LSF « Langue des signes française »

Organisme	Activités	Courriel	Site Internet	Coordonnées Tél	Périmètre géographique
Paris Interprétation	Service d'interprète et traduction en langue des signes française Conseils	contact@paris-interpretation.com	https://www.paris-interpretation.com/?gclid=EAlaIqobChMlzdzd08KS5wIVRojVCh1w6QM6EAMYA_SAAEgJqLPD_BwE	09 50 19 39 52 06 87 94 52 28	26 avenue de Tourville 75007 Paris Ile de France
EFLS Ecole Française de Langue des Signes	Service d'interprète en langue des signes française	secretariat.efls@hotmail.com	https://www.eflsignes.com/	01 43 54 08 75 06 17 83 22 74	121 rue de l'Ouest 75014 Paris

3- BRAILLE pour mal-voyants

Organisme	Activités	Courriel	Site Internet	Coordonnées Tél	Périmètre géographique
Comité Valentin Haüy	Apprentissage du braille Service de traduction	locomotion@avh.asso.fr	http://parisiledefrance.avh.asso.fr/node/212	01 40 44 88 00 01 44 49 27 27 (et demander le service imprimerie)	3, rue Jacquier 75014 Paris Paris Ile de France
	<p>Tarif de 45€/heure pour transcription d'une page comprenant également le temps de correction. A noter qu'une page habituelle équivaut à 4 pages de braille du fait de la taille des lettres normées. Transcription de logo, de plans, d'images avec service d'impression incluant plusieurs types de reliures.</p>				
Fédération des Aveugles et Amblyopes de France	Site d'informations	https://www.aveuglesdefrance.org/contact	https://www.aveuglesdefrance.org	01 44 42 91 91	6 rue Gager Gabillot 75015 Paris